

CASSA LOMBARDA S.p.A.
Milan

Le Conseil d'Administration de Cassa Lombarda, dans sa réunion du 25 juillet 2007, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'ici le 31 décembre 2007 pour proposer une augmentation du capital social de EUR 18 millions (de EUR 6 millions à EUR 24 millions) avec prime d'émission de EUR 42,3 millions.

Cette augmentation pourra être effectuée, totalement ou partiellement, à plusieurs reprises suite aux décisions du Conseil d'Administration avec une échéance maximum de cinq ans à partir de la date de la décision de ladite Assemblée.

L'augmentation du capital est subordonnée à l'obtention des autorisations de la part des Organes de Surveillance de la Banca d'Italia.

Une première augmentation du capital de EUR 3 millions (3 millions d'actions de la valeur nominale de EUR 1,00 chacune), en plus de EUR 7,05 millions (EUR 2,35 par action) à titre de prime d'émission, est prévue d'ici la fin de l'année en cours.

Le 8 août 2007